

**François PINEL**

**LA MATÉRIALISATION DU LIEN EPISTOLAIRE DANS L'INDEX :  
UN ENJEU PROBLEMATIQUE**

Systeme de communication, de théorisation et de critique, l'épistolaire assure chez Flaubert un rôle d'interface entre son engagement littéraire et le monde extérieur. Toute la richesse de la *Correspondance* réside dans cet espace combinant étroitement la réflexion sur soi, la rencontre à distance et l'expérience artistique. Cercle de résistance ou lien empathique, l'intense production de l'écrivain témoigne d'une ambition pérenne : exister et faire exister par et dans l'écriture intime.

Amoureuse, amicale ou familiale, la lettre flaubertienne repose sur une dialectique de la présence absente et de la proximité dans la séparation. La représentation du plein et du vide épistolaires en est un invariant thématique fondamental. Et force est de constater combien la vitalité morale ou intellectuelle de Flaubert est assujettie à la bonne santé de sa correspondance. Quelle place donner de ce fait dans l'index à sa vie épistolaire ?

Durant son voyage en Orient, l'écrivain entretient avec sa mère une correspondance des plus pragmatiques afin de prévenir et de gérer ses angoisses. Ses prescriptions se trouvent administrées par des effets d'annonce et de rappel. Entre rétrospective, actualisation et dessein, l'acte épistolaire se trouve paradoxalement distendu pour resserrer le lien affectif. C'est pourquoi il ne semble pas envisageable d'occulter dans l'index cette dimension essentielle à l'épistolier et à son écriture. Ainsi peut-on lire dans l'entrée Caire (Le) :

F. demande à sa mère de lui écrire au — jusqu'à nouvel ordre : I, 548. Avec ses lettres, F. veut faire un pont depuis — jusqu'à Rouen : I, 578. Des lettres seront perdues depuis — : I, 581. En s'éloignant du —, F. multiplie les lettres à sa mère : I, 596. F. espère trouver au — des lettres de sa mère : I, 612. En arrivant au —, F. reçoit un bon paquet de lettres de sa mère : I, 648.

Cette disposition de Flaubert à s'investir pleinement dans la construction d'un lien épistolaire ne se limite pas cependant au corpus maternel. Elle se manifeste dans les lettres amicales au travers d'un désir marqué de répondre aux attentes du correspondant. Dans l'entrée Calvi, le lecteur apprendra qu' « E. Chevalier recevra de — des lettres de F. : I, 231 ». En creux de cet énoncé s'inscrit dans le texte une démesure affective difficile à synthétiser :

Excuse-moi d'abord, mon vieil Ernest, de ne t'avoir pas écrit. J'accepte tous les reproches de ta lettre, à laquelle je réponds de suite et j'implore ma grâce en te promettant que tu ne manqueras pas de mes lettres à Calvi. J'imagine l'isolement dans lequel tu vas te trouver et je tâcherai de temps à autre de te distraire un peu par quelques facéties que je t'enverrai d'au-delà de la mer.

Dans l'index, le choix des mots se révèle donc bien souvent cornélien.

Mais aussi périlleuse soit-elle, la mention de la relation épistolaire apparaît de facto comme une indispensable ressource textuelle. Elle permet d'interroger et d'analyser les structures de sociabilité de Flaubert et de ses amis. Par leur pratique comme par leur culture, ces derniers font en effet de la lettre — cf entrée DU CAMP (Maxime) — un incontournable point d'ancrage existentiel (« — empêche F. de terminer une lettre : I, 147 »), intellectuel (« — lit avec curiosité les lettres de B. Constant : II, 905 ») mais aussi artistique :

F. a expédié à — le manuscrit de *Madame Bovary* : II, 613. — trouve que F. n'a pas assez corrigé *Madame Bovary* : II, 616. F. écrira à — pour savoir si *Madame Bovary* sera imprimé : II, 625. — apprend à F. la date de sa parution : II, 633. — conseille à F. de publier des fragments de *Saint Antoine* : II, 879.

C'est dire si la possibilité est alors offerte au lecteur comme au chercheur d'accroître sa profondeur de champ critique.

### **La langue épistolaire de la lettre à l'index : un écart nécessaire**

De Maurice Schöne à Jean Bruneau, nombreux ont été ceux ayant vu dans la *Correspondance* un vivier stylistique hors du commun. Au gré des destinataires et au fil de l'histoire, l'épistolier développe un vaste répertoire formel à même de colorer et de « démesurer » son vécu. Le vocabulaire y est d'une extrême richesse — tout à la fois raffiné et familier. Flaubert est un virtuose des niveaux de langue. Et dans ses lettres à

Louis Bouilhet, il tutoie aussi bien l'absolu du grand Art qu'il ne se livre à des digressions scatologiques sur des lieux d'aisance orientaux.

Fort de cette idée, et étant donné l'importance de la formulation dans un index, un certain nombre de points demandent à être clarifiés. Critères lexicaux, statut des citations et détermination de ce qui est à réécrire sont autant de cas de conscience pour l'indexeur tiraillé entre brièveté nécessaire et fidélité au texte.

En effet, reformuler certains énoncés de Flaubert, se jouer de la synonymie pour exprimer ses gauloiseries, atténuer ses invectives, n'est-ce pas d'une part trahir l'homme de lettres dans ses choix d'écriture et son expressivité, mais aussi donner raison à tous ceux qui – arguant d'un pseudo laisser-aller langagier et d'une prétendue spontanéité stylistique – se refusent à penser l'épistolaire comme un genre littéraire à part entière ? Aussi une question se pose-t-elle en terme d'option lexicale : dans quelle mesure les énoncés de l'index doivent-ils refléter l'éloquence de l'épistolier ? L'exemple d'une lettre de Flaubert à Louis Bouilhet est à cet égard des plus significatifs.

Dans l'entrée Caire (Le), on peut lire que « Revenu au —, F. s'est mis à « casse-péter » d'intensité intellectuelle : I, 644 ». Il convient en premier lieu de remarquer que le verbe *Casse-péter*, composé par juxtaposition, exprime une violente activité intellectuelle ou physique. Maurice Schöne<sup>1</sup> en relève plusieurs occurrences dans la *Correspondance* — dont celles-ci : « Nous *casse-pétons* de satisfaction d'être à Athènes »<sup>2</sup> et « Je *casse-pète* tellement d'envie de voir la première représentation que je passe bien à y rêver, tous les jours, une grande heure pour le moins »<sup>3</sup>. En ce qui concerne la seconde occurrence, *casse-pète* se trouve souligné dans la lettre autographe. C'est dire si le choix du verbe résulte ici d'une volonté marquée de l'épistolier de s'exprimer de façon hyperbolique. Cette plus-value sémantique se manifestant d'ailleurs au sein d'autres registres lexicaux, à l'image des « Californies de grotesque » entrevues par Flaubert dans l'*Essai de philosophie positive* d'A. Comte (entrée Californie).

Face à un idiomme aussi vigoureux qu'inventif, l'évaluation de ce qui est à conserver ou à retrancher pour écrire un énoncé de l'index s'avère souvent des plus délicates. Où s'achève la familiarité ? Où débute la vulgarité ? Et quelle différence de niveaux de langue instaurer par conséquent entre l'index et le texte original ?

---

<sup>1</sup>SCHÖNE, M., *La langue de Flaubert - à propos de la Correspondance - Langue écrite et langue parlée*. Paris : éditions d'Artrey. – p. 20.

<sup>2</sup>Conard, II, 31.

<sup>3</sup>Conard, III, 52.

Prenant l'exemple de deux lettres de Maxime Du Camp à Flaubert, l'indexeur se trouve confronté aux problèmes suivants. Dans le premier cas, entre le texte original (« Tu sais que les Arlésiennes ont une réputation européenne, aussi ton vieux Max a tiré six coups comme un homme ») et l'énoncé de l'index (« Maxime Du Camp fait preuve de virilité avec une Arlésienne : I, 789 ») s'imisce une différence gênante. La locution familière *tirer son coup*, se substituant au dix-neuvième siècle au *faire son coup* de l'époque rabelaisienne, est infiniment plus signifiante que la construction *faire preuve de virilité*. Elle porte en elle un cynisme caractéristique de la sexualité « prostitutionnelle » de Du Camp et de ses contemporains. Une sexualité omniprésente, à commencer dans l'entrée Caire (Le) : « Les beaux bordels n'existent plus au — : I, 570, 590, 625, 640, 642, 643, 646 », « On ne trouve pas d'almées au — : I, 555 », « Kuchuk-Hanem est retournée au — : I, 777 ». Aussi l'énoncé de l'index se révèle-t-il quelque peu émollient, idéologiquement parlant. Dans le second cas, le travail de l'indexeur se révèle pourtant plus aisé. Il se limite à une simple verbalisation, respectueuse de la tonalité initiale. Ainsi l'énoncé (« Maxime Du Camp se représente en train de langotter Valentine de Laborde : II, 860 ») se démarque-t-il à peine du texte original : « Fragment historique : Maxime debout, tenant Valentine dans ses bras et lui faisant une langue ». C'est dire si la tâche de l'indexeur est à géométrie variable. Car infléchir à l'excès un discours sexuel par la réécriture risque toujours de porter atteinte à un imaginaire érotique conditionnant l'essentiel de l'expressivité épistolaire. Et si l'écriture du désir est incontestablement une affaire de mots, l'éloquence de Flaubert ne souffrira jamais d'être mise à l'index.

En regard de ces occurrences, il apparaît précisément que l'index ne saurait être limité à sa fonction première d'outil de recherche. L'exceptionnelle correspondance de Flaubert mérite mieux, afin de clore son édition, qu'une sévère table alphabétique jalonnée de termes standards. Sans doute cet index gagnerait-il à être une porte d'entrée sur la littérarité de l'écriture épistolaire de Flaubert – et ce faisant une invitation au voyage stylistique.

[Communication à la table ronde du samedi 22 novembre 2003, Rouen, «L'édition de la *Correspondance* de Flaubert, Bibl. de la Pléiade, t. V».]